Postulat : Sauvons l'énergie
pour une étude énergétique des bâtiments de l'APEJ

Contexte et justification

Depuis plusieurs années, l'évolution climatique et les évènements géopolitiques mettent sous pression nos infrastructures et nos bâtiments publics.

Les dépenses énergétiques pour le fonctionnement des bâtiments nécessaires à l'accomplissement des missions pour l'enfance et la jeunesse de Terre-Sainte sont une problématique majeure pour les prochaines années.

Ces dernières années l'APEJ s'est développée afin de répondre aux demandes des parents et des enfants, et des obligations cantonales. Le parc immobilier est ainsi devenu important au fil des années.
De plus la nouvelle loi sur l'énergie du Canton de Vaud met l'accent sur la rénovation des grands bâtiments ayant une mauvaise efficacité énergétique avec notamment des aides financières ou techniques.

Afin de parvenir à une neutralité climatique et faire preuve d'exemplarité envers les citoyens et citoyennes, il est nécessaire de faire un état des lieux du parc immobilier pour ensuite établir un plan d'action pour arriver à cet objectif.

Demande

Le soussigné demande donc au CODIR de l'APEJ :

- De faire des études énergétiques de l'ensemble du parc immobilier de l'APEJ
- De communiquer les résultats au Conseil Intercommunal
- D'établir un plan d'action pluriannuel pour la rénovation des bâtiments ne répondant pas aux normes énergétiques

Thomas Morisod